DISCOURS DES VŒUX DU BATONNIER

Mesdames et Messieurs les Elus,

Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de GRASSE,

Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de GRASSE,

Mesdames et Messieurs les Magistrats,

Mesdames et Messieurs les Juges des Tribunaux de Commerce et des Conseils de Prud'hommes du ressort du Tribunal de Grande Instance de GRASSE,

Monsieur le Président de la Chambre Départementale des Huissiers de justice,

Monsieur le Directeur de la Maison d'Arrêt de GRASSE,

Madame et Messieurs les Bâtonniers et chers Confrères,

Mon cher Philippe,

Mesdames et Messieurs,

Mes chers Amis,

Ce n'est pas parce que j'occupe la fonction de Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau de GRASSE que j'apprécie particulièrement cette traditionnelle cérémonie des vœux au sein de notre Maison de l'Avocat.

En effet, même avant d'occuper ladite fonction, j'ai toujours aimé ce moment de grande convivialité qui nous permettait de tous nous retrouver et au cours duquel nous laissions de côté les tracas journaliers de notre exercice professionnel afin principalement de nous divertir en ce début d'année.

Pour ma part, j'ai toujours estimé que cette convivialité était une force exceptionnelle de notre Barreau.

En effet, bien qu'étant l'un des plus importants Barreaux de France, bien que faisant partie de la Conférence des 100, le Barreau de GRASSE, malgré sa taille (545 Avocats en activité et 69 Avocats honoraires) qui aurait pu générer une disparition progressive des rapports humains et affectifs, a réussi la prouesse de sauvegarder l'une de ses principales qualités, à savoir son hospitalité.

En effet, rares sont les Barreaux qui peuvent s'enorgueillir, dès qu'ils arrivent à une taille importante, d'avoir un Bâtonnier, un Conseil de l'Ordre, un Conseil d'Administration de la CARPA, un personnel de l'Ordre et de la CARPA connaissant chaque Confrère par son nom et son prénom, par sa ou ses spécialités, par la localisation de son Cabinet, mais aussi par son bon ou mauvais caractère et sa facilité ou difficulté à réagir aux demandes ordinales.

Peu nombreux sont également les Barreaux d'importance qui mettent un point d'honneur à avoir les meilleures relations possibles avec les Magistrats, le Barreau de GRASSE ayant toujours quant à lui estimé que c'est par un dialogue régulier et constructif avec son Tribunal que la machine judiciaire était susceptible d'avancer le plus positivement possible.

Dès lors, une politique de partage a toujours été prônée par le Barreau de GRASSE auprès de son Tribunal de Grande Instance et des juridictions diverses de son ressort.

Ce partage est toujours d'actualité puisque, face à la situation délicate dans laquelle se trouve actuellement notre Justice, face aux attaques répétées et injustifiées de l'exécutif à l'encontre du judiciaire, le Barreau de GRASSE, toujours au nom de la convivialité et de l'hospitalité, mais aussi de l'amitié, a estimé qu'il était normal, voire indispensable, d'associer grandement ses Juges à la cérémonie traditionnelle des vœux du Bâtonnier.

Outre le fait que cette cérémonie soit synonyme, au sein de notre Barreau, de réjouissances, il n'en demeure pas moins qu'elle revêt également une double importance.

1°) En premier lieu, lorsque le Bâtonnier en est à sa 2ème année de mandat, elle permet à ce dernier de faire un récapitulatif de son action, de préciser ses futures ambitions et, s'il est parfaitement honnête, c'est je pense mon cas, d'avouer ses échecs ou désillusions.

*Sur le plan des actions, elles ont été multiples, à savoir création en moins de 3 mois d'un site internet qui végétait lamentablement depuis 18 mois, élaboration de la baseline de notre Barreau, la désormais célèbre « Avocats au Barreau de Grasse, bien plus qu'une robe », présence constante du Barreau de GRASSE dans les médias sous forme de billets d'humeur du Bâtonnier, d'interventions diverses sur les sujets d'actualité, d'interviews télévisées ou radiophoniques, participation active aux Entreprenariales avec rédaction d'un document d'information de 4 pages sur les actions du Barreau Grassois, aux Hivernales avec le Barreau de NICE et à un colloque fort remarqué et d'actualité brûlante sur la Réforme de la Procédure Pénale.

Au niveau interne de notre Barreau, vous aurez également noté l'accélération du temps de gestion des dossiers ordinaux puisque j'ai mis un point d'honneur à être le plus réactif possible à tous les courriers qui déferlent chaque jour sur le bureau du Bâtonnier et du Président de la CARPA.

Il en va d'ailleurs de même de tous les dossiers intéressant nos Magistrats, civils ou pénaux, et notre Barreau, dossiers entraînant irrémédiablement une réponse rapide, circonstanciée et parfois ferme du Bâtonnier de l'Ordre.

Pour arriver à ces objectifs, j'ai décidé de créer pour notre Ordre un véritable secrétariat puisque, auparavant, il n'en était rien.

*Sur le plan des ambitions du Barreau de GRASSE, elles vont, vous vous en doutez aisément, vers une accélération constante des abonnements au R.P.V.A pour les membres de notre Barreau car les échéances sont extrêmement proches et il me serait particulièrement désagréable de constater, malgré toute ma bonne volonté, que des Confrères sont purement et simplement rejetés de la procédure judiciaire faute d'avoir compris l'utilité et la nécessité de l'adaptation technologique.

Cette accélération des abonnements R.P.V.A au sein de notre Barreau est effective puisque, à ce jour, 348 Avocats sont abonnés et 286 sont déjà inscrits auprès de notre Tribunal de Grande Instance.

Pour 2011, j'entends également voir notre Barreau prendre toute sa place dans le débat houleux qui s'annonce au sujet de la réforme de la garde à vue.

Nos élus nationaux sont en train d'étudier, de décortiquer le projet de loi soumis en septembre 2010 par l'ancien Garde des Sceaux.

Je souhaite qu'ils effectuent un travail constructif mettant en avant la présomption d'innocence, le droit au procès équitable, le respect des droits de la défense, ce respect passant par une participation active, effective, réelle de l'Avocat à tous les stades de la procédure, et ce dès le début de la garde à vue.

Je souhaite également que le Barreau de GRASSE s'investisse pleinement dans les nouveaux champs d'activité qui s'offrent à la profession, à savoir le domaine des agents de joueurs où le Barreau de GRASSE a été un précurseur, celui des transactions immobilières et que l'acte juridique d'Avocat, si chèrement acquis, se démocratise à outrance dans le ressort grassois.

Au surplus, il ne faudra nullement négliger le débat de l'inter-professionnalité, cette inter-professionnalité étant certainement l'avenir de notre profession, à la condition d'un respect strict de notre déontologie qui doit être une véritable arme de notre profession contre les attaques répétées de certaines corporations à notre périmètre du droit.

*Enfin, afin d'être parfaitement honnête, parlons de mes échecs les plus visibles.

Malgré ma réelle volonté, je n'ai pas réussi, en 2010, à réaliser la transformation matérielle et technologique de notre salle du Conseil de l'Ordre.

Cet échec est dû principalement à ma mauvaise surprise de début de mandat, à savoir la mort prématurée et soudaine de notre système de chauffage et de climatisation de la Maison de l'Avocat.

Le remplacement est actuellement en cours ce qui explique l'atmosphère quelque peu glaciale de nos locaux ce soir mais je suis sûr qu'avec beaucoup d'amitié et quelques verres, la chaleur de nos festivités aura raison de la froideur du climat.

Toutefois, rassurez-vous, 2010 a été improductive pour notre salle du Conseil de l'Ordre mais, faites-moi confiance, 2011 sera constructive pour ladite salle dont j'entends obtenir rapidement la rénovation et la mise aux normes technologiques.

Second échec à caractère plus ludique de ma 1ère année de mandat, l'absence de notre habituelle soirée de l'Ordre du mois de juillet 2010.

La morosité économique et le défaitisme exacerbé de certains rabat-joie de notre Barreau ont eu raison, malgré moi, de cette belle manifestation.

Comme pour la salle du Conseil de l'Ordre, 2011 ne sera pas 2010 et vous aurez votre soirée de juillet avec, peut être en prime, une revue du Palais pour 2011 car vous savez que ce type de réjouissances serait grandement mérité par notre Barreau.

2°) En second lieu, la cérémonie des vœux est aussi l'occasion de vous présenter les forces vives de notre Barreau, à savoir tous les nouveaux Confrères qui ont prêté serment par devant la Cour d'Appel d'AIX EN PROVENCE le 5 janvier 2011 et qui ont eu le bon goût et la délicatesse de solliciter leur inscription au sein de notre Barreau, au sein de leur Barreau aujourd'hui.

Permettez-moi de vous les présenter par ordre, non pas de préférence, mais alphabétique :

-Me Cédric BONACORSI (Selarl Agnès ELBAZ),
-Me Valérie CARDONA (SCP GINET-TRASTOUR),
-Me Julien CEPPODOMO (Me Michel VALIERGUE),
-Me Sébastien COURTAUD (exerçant à titre individuel),
-Me Eric ELABD (Selarl VENTURY Avocats – ex-Selarl IVALDI),
- Me Kriss KRIEGER (SELARL Sophia Legal),
-Me Ludovic LOYER (Me LUCIANI Pascal-Alexis),
-Me Vincent MASTROPIERRO (Me Mastaneh DJAZAYERI),
-Me Luc NHUONG TRAN DUY (Me Muriel RICORD),
-Me Cédric PALAZETTI (Selarl VENTURY Avocats – ex-Selarl IVALDI),en qualité d'Associé,
-Me Marie-Cécile RAGON (SCP E. MONCHO – E. VOISIN-MONCHO),
-Me Nathalie RAYE (Me André BAYOL),
-Me Eve REVEL (Selarl VERSTRAETE et Associés).

Mes Chers jeunes Confrères, vous n'imaginez pas la joie de votre Bâtonnier de vous accueillir dans notre famille, dans votre famille.

Personnellement et au nom de votre Barreau, je vous souhaite de connaître les mêmes joies, les mêmes désespoirs, les mêmes satisfactions, les mêmes désillusions que j'ai eus, que nous avons tous eus dans l'exercice de cette belle et noble profession d'Avocat.

Réfléchissez, combattez, conseillez, défendez mais surtout aimez à la folie votre robe, votre titre d'Avocat, votre serment.

Respectez vos Confrères et vos Juges et tous les intervenants du monde judiciaire et juridique car, afin d'être respecté, il convient également de respecter ses interlocuteurs.

La seule chose essentielle que je vous souhaite c'est d'avoir, après de nombreuses années de barre, le même amour, la même passion, la même envie que j'ai personnellement à exercer cette profession qui parfois, en ce qui me concerne, peut être considérée comme un loisir et non pas un travail.

Ouf ! Rassurez-vous, j'arrive à la fin de mes propos.

Toutefois, je n'entendais pas clôturer mon discours sans adresser un vif remerciement à tout le personnel de l'ordre et de la CARPA qui, non seulement me supporte, mais également m'aide à ne pas trop faire de bêtises dans l'exercice périlleux de la fonction de Bâtonnier.

Merci également à nos Magistrats de me faciliter la tâche par leur écoute, leur compréhension et, parfois, leur complicité dans le bon sens du terme.

Merci à VCOMK, à Melle Valérie ARNULF, notre agence de communication, pour avoir réussi à réaliser mes désirs les plus délirants et, également à canaliser mon énergie parfois trop débordante.

Merci enfin et à l'avance à mon Dauphin, Me Jonathan TURRILLO, qui me sera certainement d'une aide précieuse et amicale pour l'année 2011.

François-René de Chateaubriand déclarait :

« *L'amitié ? Elle disparaît quand celui qui est aimé tombe dans le malheur, ou quand celui qui aime devient puissant.* »

Ce soir, par votre présence, par vos regards amicaux, par vos sourires rassurants, par vos paroles de soutien, je vous remercie grandement de donner tort à Monsieur de Chateaubriand.

Alors, bonne année à toutes et à tous, santé, prospérité et bonheur dans le ressort grassois et, comme l'année dernière, que la fête commence !

Michel VALIERGUE
BATONNIER DE L'ORDRE